

Projections régionales de population à l'horizon 2030

Fortes croissances au Sud et à l'Ouest

Olivier Léon, Pascal Godefroy, pôle Emploi-Population, Insee

D'ici 2030, en supposant le maintien des tendances démographiques récentes, la population de France métropolitaine continuerait de se concentrer vers le Sud et l'Ouest du pays. La population de certaines régions du Nord-Est baisserait.

Dans la moitié des régions, les décès dépasseraient les naissances. Ce contexte renforcerait l'impact des migrations sur les évolutions démographiques.

Avec l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom, l'âge moyen augmenterait dans toutes les régions, de même que la part des personnes de 60 ans et plus. L'Île-de-France serait la moins touchée par ce vieillissement. Les régions où la croissance démographique serait la plus faible seraient également celles où la population de moins de 20 ans et celle de 20 à 59 ans diminueraient le plus.

En 2030, selon un scénario central qui prolonge les tendances récentes en matière de fécondité, de mortalité et de migrations externes (*définitions*), la France métropolitaine compterait 67,2 millions d'habitants, soit 10,7 % de plus qu'en 2005. Toutefois, de fortes disparités distingueraient des régions méridionales et occidentales en forte croissance de certaines régions du quart nord-est dont la population baisserait par rapport à la situation actuelle.

Ainsi, le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence - Alpes - Côte d'Azur continueraient à être les régions à plus forte croissance démographique, avec Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et l'Aquitaine (*tableau 1*).

À l'inverse, au cours de la période 2005-2030, huit régions amorceraient une phase de décroissance de population (*graphique 1*). La

Champagne-Ardenne, déjà dans cette situation, pourrait être rejointe par la Lorraine vers 2010, par la Bourgogne et l'Auvergne vers 2015, puis le Nord - Pas-de-Calais vers 2020. Pour les deux régions normandes, cette inflexion interviendrait vers 2025 et gagnerait la Picardie ensuite.

Sur l'ensemble de la période, la population baisserait en Champagne-Ardenne et, malgré un regain récent, en Auvergne, Bourgogne et Lorraine. En Auvergne et Bourgogne, la baisse est très légère par rapport à 2005 et dépend étroitement des hypothèses retenues dans le scénario central : certains scénarios alternatifs conduisent à une légère hausse. Pour les autres, la baisse serait plus prononcée.

Pour la majorité des régions, les inflexions récentes en matière de fécondité et de migrations rehaussent l'évolution projetée pour 2030 par rapport aux précédentes projections datant de 2001. Elles retardent de même la date du retournement démographique projeté dans huit régions. Ainsi, selon l'ancien scénario central, fondé sur des tendances antérieures à 1999, les populations lorraine et champardennaise décroissaient de 9 % et 7,3 % ; selon le nouveau scénario central, ces baisses se limiteraient à 2,6 % et 5,5 %.

Des décès plus nombreux que les naissances dans la moitié des régions

L'évolution de la population résulte du solde des naissances et des décès (solde naturel) et du solde des entrées et sorties (solde migratoire). En France métropolitaine, la composante naturelle contribue, en 2005, pour près des trois quarts à la croissance de la population. D'ici 2030, le solde naturel devrait, tout en restant positif, progressivement diminuer, notamment en raison de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom.

À l'échelle régionale, le solde naturel diminuerait partout ; dans certains cas, les décès dépasseraient même les naissances. Ainsi, alors que deux régions (Limousin et Auvergne)

INSEE
PREMIERE

sont en déficit naturel en 2005, onze devraient l'être en 2030. La Corse, le Poitou-Charentes, la Bourgogne et l'Aquitaine connaîtraient cette situation vers 2010. La Champagne-Ardenne, le Centre, la Basse-Normandie, la Lorraine et la Bretagne les rejoindraient autour de 2020.

Dans certaines de ces régions, la population croîtrait néanmoins tout au long de la période 2005-2030, grâce à une forte attractivité. C'est le cas de l'Aquitaine, la Bretagne et la Corse, dont la croissance démographique serait entièrement due à l'excédent migratoire après 2020.

À l'inverse, la croissance en Île-de-France, Picardie et Franche-Comté serait entièrement imputable à un excédent naturel qui l'emporterait sur le déficit migratoire.

Enfin, l'Alsace et les cinq régions à plus forte croissance bénéficieraient de l'addition des excédents naturel et migratoire. Les migrations modifient donc sensiblement les équilibres démographiques entre régions. Selon un scénario qui simule l'absence de flux migratoires entre 2005 et 2030 (tableau 1), l'Île-de-France et le Nord - Pas-de-Calais

seraient les régions dont le nombre d'habitants progresserait le plus, grâce à une population jeune et féconde. Au contraire, les populations du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, en forte croissance selon le scénario central, baisseraient en l'absence de migrations.

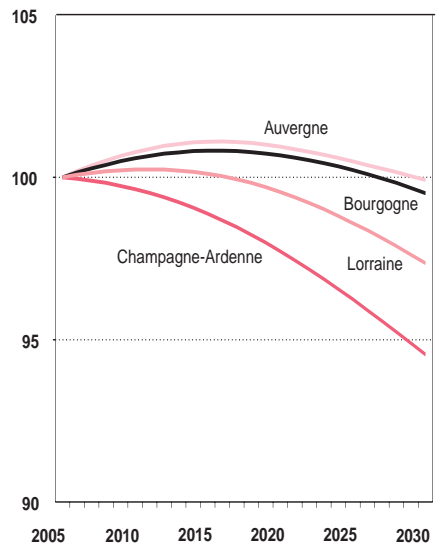
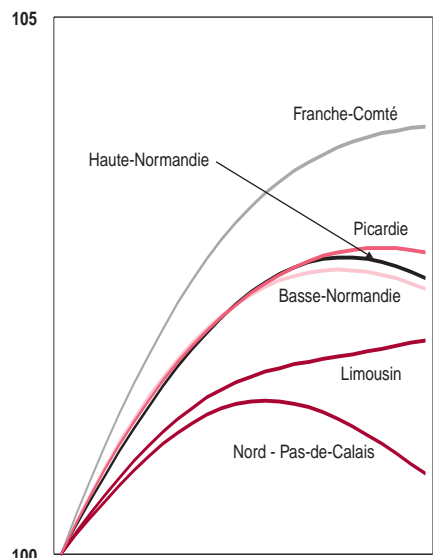
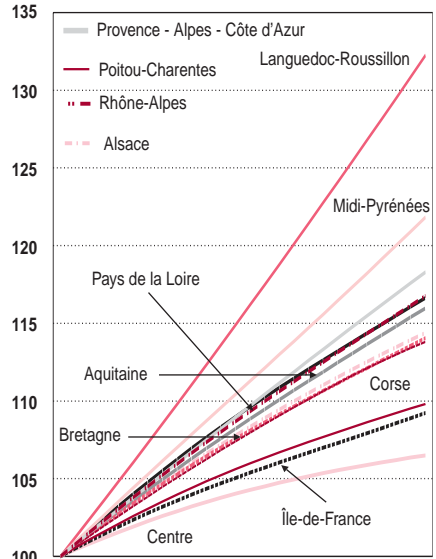
Une augmentation de l'âge moyen dans toutes les régions

Le vieillissement est un changement démographique inéluctable à l'horizon 2030, en raison de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses nées pendant les Trente Glorieuses.

Selon le scénario central, l'âge moyen en France métropolitaine passerait ainsi de 39,0 ans en 2005 à 42,6 ans en 2030 (tableau 2). L'Île-de-France, région la plus jeune en 2005, le resterait en 2030 et serait la seule à conserver un âge moyen en deçà de 40 ans. Tout en restant une région jeune, le Nord - Pas-de-Calais connaîtrait un vieillissement plus prononcé, avec un âge moyen projeté de 40,9 ans ; il serait talonné par Rhône-Alpes (41,6 ans).

① Évolution des populations régionales entre 2005 et 2030 selon le scénario central de projection

base 100 en 2005



① Évolution de la population entre 2005 et 2030 selon le scénario retenu

	Population 2030 (milliers) Scénario central	Évolution 2005-2030 selon différentes variantes (en %)					
		Scénario central	Fécondité haute	Fécondité basse	Espérance de vie haute	Espérance de vie basse	Sans migrations
Languedoc-Roussillon	3 301	32,2	35,7	28,7	33,2	30,9	-0,1
Midi-Pyrénées	3 327	21,8	25,1	18,6	22,8	20,6	-0,9
Provence - Alpes - Côte d'Azur	5 611	18,3	21,3	15,3	19,3	17,1	1,7
Rhône-Alpes	6 943	16,8	19,9	13,6	17,6	15,7	8,4
Pays de la Loire	3 949	16,6	19,5	13,8	17,6	15,5	7,7
Aquitaine	3 563	16,0	19,0	13,0	17,0	14,7	-1,9
Alsace	2 065	14,4	17,4	11,3	15,1	13,3	5,7
Bretagne	3 471	14,1	16,8	11,3	15,0	12,8	2,6
Corse	313	13,8	16,7	10,9	14,8	12,5	-5,3
Poitou-Charentes	1 868	9,8	12,4	7,2	10,9	8,5	-2,1
Île-de-France	12 409	9,2	12,2	6,3	9,9	8,4	15,3
Centre	2 652	6,5	9,0	4,0	7,5	5,3	2,8
Franche-Comté	1 189	4,0	6,5	1,4	4,8	2,9	5,8
Picardie	1 930	2,8	5,4	0,3	3,6	1,7	8,7
Haute-Normandie	1 852	2,6	5,2	0,0	3,4	1,5	7,4
Basse-Normandie	1 480	2,5	4,9	0,1	3,4	1,3	3,6
Limousin	738	2,0	4,5	-0,5	3,1	0,7	-8,8
Nord - Pas-de-Calais	4 063	0,7	3,4	-1,9	1,5	-0,3	10,7
Auvergne	1 329	-0,1	2,4	-2,6	1,0	-1,3	-4,4
Bourgogne	1 618	-0,5	1,9	-2,8	0,5	-1,7	-1,4
Lorraine	2 272	-2,6	-0,1	-5,2	-1,8	-3,7	2,4
Champagne-Ardenne	1 261	-5,5	-3,1	-7,8	-4,6	-6,5	4,2

Lecture : selon le scénario central, la population de la France métropolitaine atteindrait 67,2 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2030, en progression de 10,7 % par rapport à 2005. Cette progression serait de 13,6 % selon un scénario « fécondité haute » et de 7,9 % selon un scénario « fécondité basse ». Cette même progression atteindrait respectivement 11,6 % et 9,6 % selon des scénarios « espérance de vie haute » et « espérance de vie basse ». Elle ne serait en revanche que de 5,8 % en l'absence de migrations entre la France métropolitaine et l'étranger.

Source : Insee, modèle OMPHALE.

Source : Insee, modèle OMPHALE.

Le Limousin, région de loin la plus âgée en 2005, verrait, grâce à un vieillissement plus modéré, la Corse et la Bourgogne se rapprocher fortement. C'est toutefois en Basse-Normandie et en Champagne-Ardenne que le vieillissement serait le plus marqué (+ 5,2 ans).

La part des personnes de 60 ans et plus augmenterait partout

Le vieillissement se traduira par des évolutions prononcées de la population des tranches d'âge caractérisant les grandes étapes du cycle de vie. Ainsi, en France métropolitaine, le nombre de personnes de 60 ans et plus progresserait de 56 % : 19,7 millions en 2030, contre 12,6 millions en 2005. Les personnes nées entre 1945 et 1975 forment en effet des classes d'âge très fournies qui, vers 2030, composeront la majorité des personnes de 60 ans et plus. Elles vivraient alors une sorte d'apogée démographique : avec la disparition progressive de ces générations lors des décennies suivantes, leur poids démographique pourrait en effet diminuer.

À l'échelle régionale, la croissance serait la plus forte en Languedoc-Roussillon (+ 73 %),

mais aussi en Alsace (+ 71 %) et en Pays de la Loire (+ 69 %) (*graphique 2*).

Les personnes âgées de 80 ans et plus (*tableau 2*) constitueraient aussi une part croissante de la population métropolitaine en 2030 (7,2 % contre 4,5 % actuellement). En progression de 75 %, leur nombre dépasserait 4,8 millions. Le Limousin conserverait la part la plus élevée de France métropolitaine (9,5 %), devant la Bourgogne et l'Auvergne (plus de 9 %). Cependant, c'est en Alsace et en Rhône-Alpes que les effectifs progresseraient le plus : le nombre de personnes de 80 ans et plus y serait presque doublé par rapport à 2005.

De fortes disparités régionales pour les jeunes et les actifs

Avec un peu plus de 15 millions d'individus, le nombre des personnes de moins de 20 ans devrait rester stable sur la période. La population des 20-59 ans, en légère baisse (2 %), passerait de 32,9 à 32,3 millions.

Ainsi, en 2030, le nombre de personnes de moins de 20 ans serait de 23 % inférieur à celui des 60 ans et plus, alors qu'il lui est supérieur de 20 % en 2005. De même, on compterait 164 personnes de

20 à 59 ans pour 100 personnes de 60 ans et plus contre 261 en 2005.

Ces inflexions seraient encore plus marquées dans certaines régions. La diminution de la population de moins de 20 ans et de 20 à 59 ans serait la plus forte là où la croissance de la population totale est la plus faible. Pour la tranche d'âge de 20 à 59 ans, qui contient l'essentiel des ressources en main-d'œuvre, la baisse projetée des effectifs atteindrait 15 % en Auvergne, Bourgogne et Lorraine, 18 % en Champagne-Ardenne. Pour les moins de 20 ans, la baisse projetée serait de 15 % en Bourgogne, 17 % en Lorraine et 20 % en Champagne-Ardenne.

À l'inverse, les régions où la croissance de population serait la plus forte sont également celles où la population de moins de 20 ans augmenterait le plus (+ 23 % en Languedoc-Roussillon et + 15 % en Midi-Pyrénées).

L'Île-de-France garderait une part plus forte de jeunes

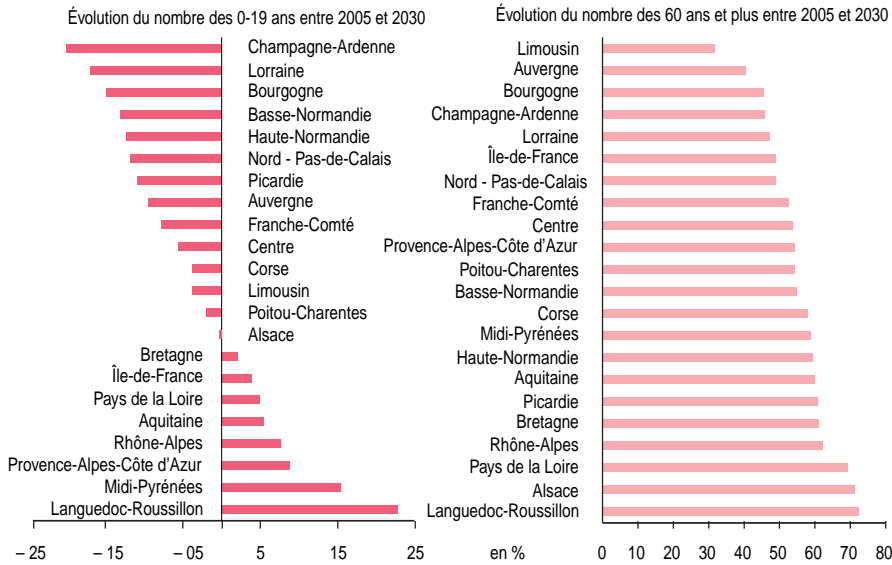
En 2005, treize régions comptent plus de personnes de moins de 20 ans que de 60 ans et plus. En 2030, seule l'Île-de-France garderait cette caractéristique, grâce à sa

2 Âge moyen et structure des populations par âge (scénario central de projection)

	Âge moyen en 2005	Structure par âge en 2005 (en %)				Âge moyen en 2030	Structure par âge en 2030 (en %)				Âge moyen en 2030 sans migrations
		Moins de 20 ans	20-59 ans	Plus de 60 ans	Dont plus de 80 ans		Moins de 20 ans	20-59 ans	Plus de 60 ans	Dont plus de 80 ans	
Languedoc-Roussillon	40,7	23,5	52,4	24,1	5,3	43,6	21,8	46,7	31,5	7,4	44,4
Midi-Pyrénées	40,9	22,8	53,3	23,8	5,5	43,6	21,6	47,3	31,1	7,5	45,1
Provence - Alpes - Côte d'Azur	40,5	23,7	52,5	23,8	5,4	43,6	21,8	47,1	31,1	7,9	44,2
Rhône-Alpes	38,2	25,8	54,3	19,9	4,1	41,6	23,8	48,5	27,7	6,9	42,9
Pays de la Loire	38,9	25,6	53,3	21,1	4,7	43,1	23,0	46,3	30,7	7,5	42,4
Aquitaine	41,1	22,7	53,3	24,0	5,5	44,8	20,7	46,2	33,1	8,1	45,3
Alsace	38,0	25,1	56,2	18,8	3,5	42,3	21,8	50,1	28,1	5,9	43,7
Bretagne	40,0	24,4	52,7	22,8	4,9	44,0	21,9	45,8	32,3	7,6	43,0
Corse	41,5	21,8	53,4	24,8	5,3	46,0	18,4	47,2	34,4	8,4	46,7
Poitou-Charentes	41,6	22,7	52,3	25,1	5,8	45,8	20,2	44,6	35,2	8,8	44,9
Île-de-France	36,6	26,1	57,4	16,5	3,6	39,2	24,8	52,7	22,5	5,9	42,3
Centre	40,2	24,3	53,0	22,8	5,2	44,5	21,5	45,6	32,9	8,3	43,5
Franche-Comté	39,0	25,1	53,9	21,0	4,4	43,4	22,3	46,9	30,8	7,7	43,0
Picardie	37,6	26,9	54,6	18,5	3,8	42,3	23,3	47,7	29,0	6,5	41,6
Haute-Normandie	38,0	26,3	54,5	19,2	4,1	43,0	22,4	47,7	29,9	7,2	42,3
Basse-Normandie	39,8	24,9	52,7	22,4	4,9	44,9	21,1	45,1	33,8	8,2	43,0
Limousin	43,5	20,2	52,0	27,9	7,0	46,5	19,0	45,0	36,0	9,5	46,8
Nord - Pas-de-Calais	36,7	27,9	54,4	17,7	3,7	40,9	24,4	49,4	26,1	5,9	40,7
Auvergne	41,7	21,9	53,2	24,9	5,7	45,9	19,8	45,2	35,0	9,1	45,5
Bourgogne	41,1	23,2	52,6	24,1	5,6	46,0	19,9	44,8	35,3	9,0	44,5
Lorraine	38,9	24,7	54,9	20,4	4,0	43,8	21,1	48,1	30,8	7,1	43,7
Champagne-Ardenne	38,9	25,1	54,4	20,5	4,5	44,1	21,2	47,2	31,7	7,8	43,1
France métropolitaine	39,0	24,9	54,3	20,8	4,5	42,6	22,6	48,1	29,3	7,2	43,2

Source : Insee, modèle OMPHALE.

② Le vieillissement de la population selon les régions



Source : Insee, modèle OMPHALE.

fécondité mais aussi à un profil migratoire singulier. L'Île-de-France accueille des étudiants et des jeunes actifs, mais dès 30 ans les flux migratoires s'inversent et les départs s'intensifient à l'âge de la retraite. Un excédent migratoire sur des populations jeunes combiné à un déficit sur des populations plus âgées contribue ainsi à limiter le vieillissement, en réduisant de plus de trois ans l'âge moyen en 2030 par rapport à un scénario sans migrations (tableau 2).

Sources

Les populations régionales au 1^{er} janvier 2005 sont issues des Estimations localisées de population disponibles mi-2006. Elles n'intègrent donc pas d'éventuelles révisions ultérieures. À partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé de nouvelles projections de population régionales à l'aide du modèle OMPHALE, qui applique, d'année en année, et pour chaque sexe et âge, des quotients migratoires, de fécondité et de mortalité, aux populations correspondantes. Ces quotients sont déterminés en prenant en compte les tendances de fécondité, mortalité et de migrations

régionales observées par le passé. Les dynamiques de peuplement sont décrites ici sous l'hypothèse que ces tendances se répètent d'année en année, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter : effet sur le marché foncier, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales ... Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues. Pour autant, les phénomènes majeurs tels le vieillissement sont inévitables.

Définitions

Le scénario central

Les projections commentées ici ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit « central » :

- les taux de **fécondité** par âge de chaque région sont maintenus à leur niveau de 2005 ;
- la **mortalité** baisse dans chaque région au même rythme qu'en France métropolitaine ;
- les **quotients migratoires**, calculés entre 1990 et 2005, sont maintenus sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre la région et l'extérieur. Toutefois, les projections

régionales présentées ici ont été calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'Insee en juillet 2006, afin de tenir compte du solde migratoire national (+100 000 individus par an) et de faire coïncider la somme des projections régionales avec la projection métropolitaine réalisée avec le scénario central.

Des variantes possibles

Des variantes ont été simulées pour chaque composante afin de mesurer l'impact d'évolutions différentes de celles retenues dans le scénario central.

Pour la **fécondité**, le scénario « fécondité haute » fait converger l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) de chaque région vers une valeur cible en 2010 qui correspond à l'ICF de la zone en 2005 augmenté de 0,2. Cette valeur est ensuite maintenue constante jusqu'en 2030.

Pour le scénario « fécondité basse », construit selon le même principe, c'est la valeur de l'ICF de la zone moins 0,2 qui sert de cible en 2010.

Pour la **mortalité**, le scénario « espérance de vie haute » fait évoluer l'espérance de vie de chaque région parallèlement à l'évolution métropolitaine du scénario correspondant. Ce dernier est établi avec des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance, pour atteindre environ 88,2 ans pour les femmes et 82,1 ans pour les hommes en 2030. Pour le scénario « espérance de vie basse », élaboré selon le même principe, les valeurs nationales s'élèvent à 85,4 ans pour les femmes et 79,4 ans pour les hommes.

Pour les **migrations**, le scénario sans migrations est une projection dans laquelle tous les quotients migratoires sont mis à zéro. Il constitue une variante intéressante pour appréhender leur impact sur les projections régionales.

Bibliographie

- Robert-Bobée I., « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 - La population continue de croître et le vieillissement se poursuit », *Insee Première* n°1089, juillet 2006.
- Omalek L., « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations », *Insee Première* n°805, septembre 2001.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2006

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : C. Benveniste,
C. Dulon, A.-C. Morin
T. Méot
Maquette : RPV
Code Sage IP061111
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2006

